

NOTICE DESCRIPTIVE

Construction d'une extension accolée à une habitation existante.

J'ai pour projet la construction d'une extension à ossature bois sur 2 niveaux, en prolongement ma résidence principale.
Le terrain sur lequel je projette de faire cette extension à une surface de 300m².
Une maison mitoyenne d'un côté, en brique de terre cuite y est construite ayant une surface SHOB de 33,75 m², cette maison comporte 3 niveaux.
Une première extension de plain pied en aggro béton avec un enduit ton pierre avec un à été réalisé sur la façade nord de la maison, il y a plusieurs années. Cette extension fait en SHOB 17,25m²)
En 1998, un garage en aggro béton, avec un enduit ton pierre, de 19m² à été construit dans l'angle Nord-Ouest du terrain.
Le terrain se compose essentiellement de gazon. Seule la partie servant d'accès au terrain qui se trouve être en même temps le lieu de stationnement des véhicules est en gravier.
Toutes les limitations du terrain sont faites en grillage simple torsion de 150 cm de hauteur, excepté l'arête Sud qui est un muret béton de 150 cm de hauteur.
L'arête Sud et la limite séparative (Est) avec la maison mitoyenne sont arboré de Cyprès de Leyland plantés en haie de 1,70m de hauteur.

La construction de l'extension ne changera pas la disposition actuelle de la végétation sur le terrain et des limitations séparatives.

L'extension se fera contre le mur Ouest de la maison. La structure sera en ossature bois. (Sapin classe II). Le bois a l'avantage d'être un matériau facile et rapide à travailler (chantier sec). Il a également l'avantage d'être naturellement isolant.

Cette nouvelle construction sera sur 2 niveau et ce compose comme suit :

Niveau RDC : Un salon de 20m² de surface habitable
Un placard de 4,20 m² de surface utile

Niveau 1 : Une chambre de 10m² de surface habitable
Une salle d'eau de 3 m² de surface habitable.

L'extension ne communiquera avec la maison existante que par une ouverture au RDC qui sera créé.
L'étage de l'extension ne communiquera pas avec l'étage de la maison existante, et son accès se fera par un escalier ¼ tournant qui sera créé dans l'extension.
Le revêtement sera un bardage bois peint en rouge bordeaux. Les murs de la maison étant en brique de terre cuite étant d'une couleur rouge-orangé très foncé, il semblait difficile de concevoir une extension avec un revêtement similaire, tant en matière qu'en couleur.
Il était donc préférable étant donné le choix des matériaux retenus, de faire une extension marquée dans un style plus moderne, mais qui restera cohérent avec l'existant.
La toiture de l'extension sera en ardoise naturelle, comme la toiture de la maison existante.

L'accès au terrain depuis la rue se fait par un droit de passage (voisin mitoyen) situé sur la partie Nord du terrain. Cet accès ne sera pas modifié.